ANIÈRES

côté ANIÈRES

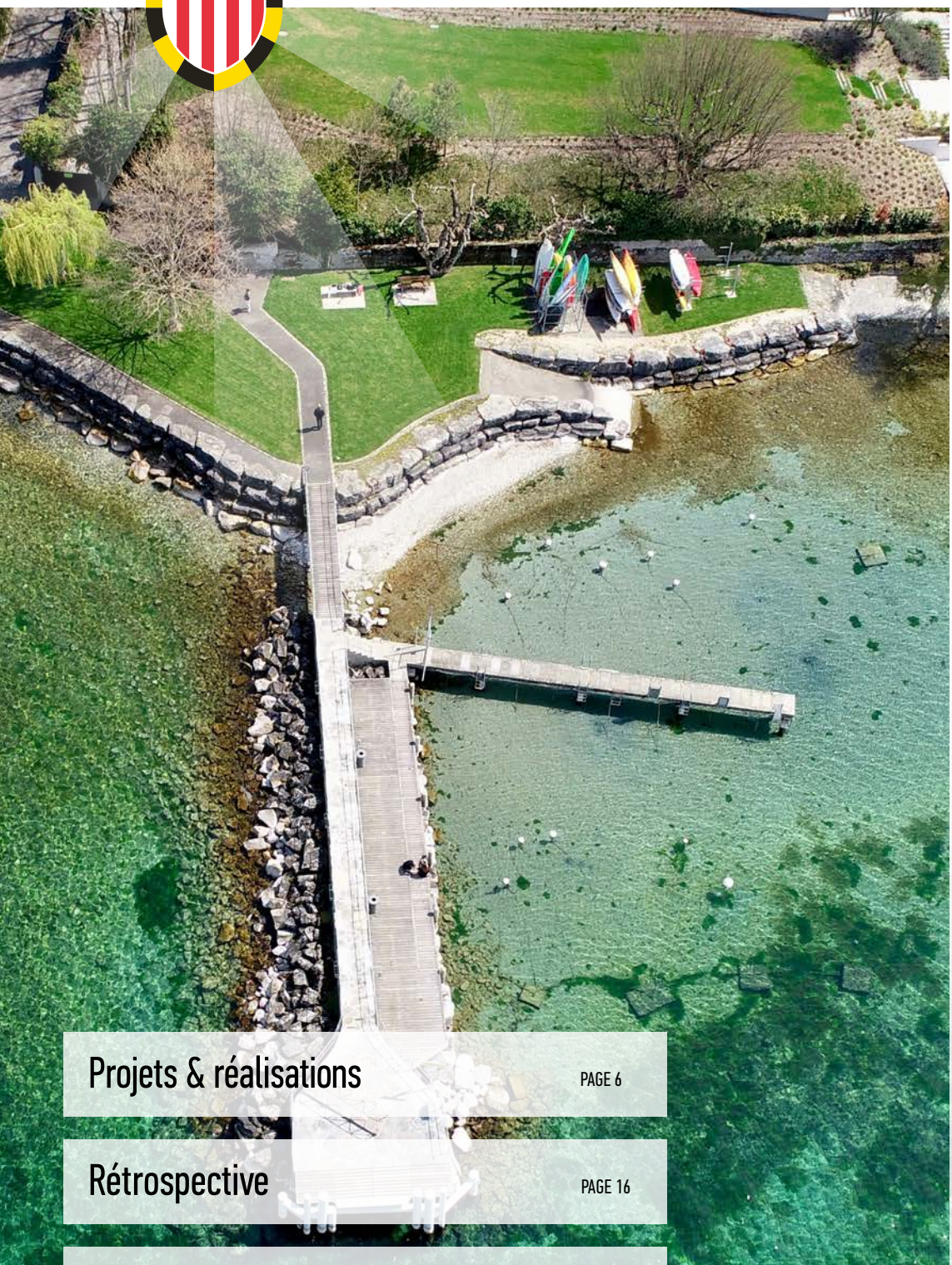

Projets & réalisations PAGE 6

Rétrospective PAGE 16

Agenda PAGE 40

L'INFORMATION DE L'EXÉCUTIF COMMUNAL N°16 ÉTÉ 2022

SOMMAIRE

THÈME

L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT. . . . 4
Le secteur numérique contribue au réchauffement climatique . . . 4
Adoptez les bonnes pratiques pour réduire nos émissions . . . 5
Journée D-Tox . . . 5

LA VIE POLITIQUE

PROJETS & RÉALISATIONS. . . . 6
Parking souterrain devant la salle communale . . . 7
Aménagement de la place du haut . . . 8
Sondage pour les noms de deux nouvelles places communales. . . . 8
Fibre optique . . . 9
Rénovation Mairie . . . 9
Immeuble Côte-d'Or 3-5 . . . 10
Aménagements extérieurs de l'ensemble villageois du Clos-les-Noyers . . . 10
Projet zone 30 km/h dans le hameau de Chevrens. . . . 11
Test d'extinction de l'éclairage public à Chevrens . . . 11
Chauffage à distance . . . 12
Parcelle N° 6362, chemin du Cimetière 2 . . . 12
Agrandissement de l'école . . . 13
Défibrillateurs à Anières . . . 13

FINANCES COMMUNALES . . . 14
Le fonctionnement Comparatif budget et comptes 2021 . . . 14

ENTRAIDE SOCIALE . . . 15
Dons effectués en 2021 . . . 15

LA VIE À ANIÈRES

RÉTROSPECTIVE. . . . 16
NEWS. . . . 24
Nichoirs à martinets . . . 24
Une retraite pleinement méritée. . . . 25

ZOOM SUR... . . . 26
Projet « Je te fais signe » . . . 26
L'association pretac . . . 28

ADMINISTRATION COMMUNALE. . . . 29
De nouveaux visages à l'administration communale . . . 29

ANIÈRES AUTREFOIS

Le jardin d'enfants des « Cinq Colosses » . . . 30
Histoire de l'Institut ORT Anières . . . 32

BRÈVES

La bande-dessinée à l'honneur à Anières . . . 34
Une nouvelle agence immobilière. . . . 35

LA CULTURE À ANIÈRES

LES EXPOS À LA GALERIE . . . 36

LA VIE PRATIQUE

INFOS PRATIQUES . . . 38
AGENDA . . . 40
ALERTE CANICULE . . . 42

IMPRESSUM

Édité par
la commune d'Anières
Chemin de La-Carignan 5
1 1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61

info@anieres.ch
anieres.ch

Parution
Semestrielle

Impression
Printissimo SA
Tiré à 1'200 exemplaires
Imprimé sur papier offset
120 gr certifié FSC

Rédaction et Coordination
Marcela Apothéloz

Conception
S agence

Photo de couverture
Olivier Riethauser

Photos
Administration communale
Marc Guillemin
Sinum
Switch Vibration
Rubyworks
Images de synthèse : Uzufly
Projet « Je te fais signe » : Tomsickova, Pixel-Shot, wckiw - Stock-adobe.com

ÉDITO

PASCAL WASSMER, MAIRE

Anières, une Commune remplie de bonnes énergies

Chères Aniéroises, chers Aniérois,

Alors que nous commencions à peine à apercevoir la lumière à l'horizon après avoir traversé la crise sanitaire liée au Covid, notre quotidien s'est vu assombri par le conflit en Ukraine, et surtout celui de tout un peuple. Dans ce contexte, la commune d'Anières a accueilli, dans des appartements communaux, une dizaine de familles venues se réfugier à Genève. Je tiens ici aussi à remercier celles et ceux qui ont ouvert leur maison à des réfugiés ukrainiens, à titre privé.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Les problèmes liés au réchauffement climatique ainsi que la crise des réfugiés couplée à des conséquences économiques telles que la hausse du prix des énergies fossiles et d'autres ressources comme le blé, impactent notre pouvoir d'achat et nous rappellent qu'il est impératif de repenser nos modes de vie.

Nous partageons tous une responsabilité sur le plan énergétique. Aujourd'hui encore, les deux tiers de notre consommation d'énergie finale reposent sur le pétrole et le gaz, ce qui est énorme.

Les communes jouent un rôle clé dans la mise en œuvre d'une politique énergétique globale. Ainsi, Anières prend une option ambitieuse, en développant dès l'hiver prochain, le chauffage à distance pour les habitations regroupées au centre du village. La chaleur produite au moyen d'énergies renouvelables sera transportée sous forme d'eau chaude via un réseau de conduites. Elle servira ensuite au chauffage et à la production d'eau chaude (voir page 8).

Dans le cadre des économies d'énergie, Anières, également pionnière dans le domaine de l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit, a mis en place dans le hameau de Chevrens une phase test de 3 à 6 mois, depuis le 21 mars dernier.

L'aménagement du territoire peut aussi contribuer d'une façon déterminante à la protection du climat. Nos différentes actions, telles que l'affectation de la route de la Côte-d'Or à la mobilité douce, les mesures de modération de vitesse ou encore l'utilisation d'un système de drainage écologique sur la future place du haut, témoignent de la volonté des autorités communales de faire évoluer nos habitudes.

Pour mener à bien ces différents projets, et comme vous pourrez le lire en page 29, l'administration communale se renforce afin de continuer à offrir un service de qualité à tous les Aniérois. Souhaitons aux nouvelles collaboratrices et aux nouveaux collaborateurs une intégration réussie dans notre équipe !

Enfin, avec l'abandon des restrictions sanitaires, bien des évènements auxquels nous sommes attachés pourront se tenir à nouveau, réunissant ainsi toute la population. Je serai heureux de vous retrouver lors de la fête du 1er août et me réjouis de la perspective de la Vogue d'Anières qui se tiendra le samedi 25 juin. Petit clin d'œil aux sociétés communales pour l'organisation de cette importante manifestation villageoise, organisée avec le soutien logistique de la Commune, qui met en lumière la vitalité de notre tissu associatif.

Un bel été à toutes et tous !

L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT

Le secteur numérique contribue au réchauffement climatique

Le numérique est constitué d'ordinateurs, écrans, smartphones, de millions de kilomètres de câbles en cuivre et de fibres optiques, de milliers de centres informatiques, de milliards de chargeurs de téléphone, etc. Ce secteur demande beaucoup d'énergie pour fonctionner, c'est un grand consommateur de ressources naturelles non renouvelables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le numérique représente 4 % des émission de gaz à effet de serre dans le monde, soit plus que l'aviation civile, et ce chiffre pourrait doubler d'ici 2025 !

Un courriel émet en moyenne 10 g de CO_2, c'est le même bilan carbone qu'un sac plastique et qu'une ampoule basse consommation allumée pendant 3 heures. Notre consommation illimitée de données nécessite aujourd'hui 3 fois plus d'énergie que tous les panneaux solaires du monde peuvent produire.
(source www.iea.org)

ENVOYER UN EMAIL N'EST PAS UNE ACTION ANODINE

15'000 km = distance parcourue par une donnée avant d'atteindre son destinataire

10 grammes = un email stocké équivaut à 10 g de CO_2/an soit autant d'émissions qu'un sac plastique

« Notre rythme actuel de consommation n'est pas soutenable dans le temps. On observe une augmentation de 40 % par an du volume de données stockées dans les data centers. »
Indication de M. Ivan Mariblanca, fondateur de Canopé
Article « Sobriété numérique », « Tribune de Genève » du 20 avril 2022 de Namya Bourban.

Adoptez les bonnes pratiques pour réduire nos émissions

POUR GOOGLER, UTILISER DES MOTS CLÉS PERTINENTS.

Une recherche Google émet environ 10 g de CO_2 (en moyenne 73 kg d'émissions par personne et par an).

PRIVILÉGIER LE WIFI AUTANT QUE POSSIBLE

La 4G ou 5G consomme 23 fois plus d'énergie que le wifi.

RÉDUIRE LA QUALITÉ DES VIDÉOS EN LES ADAPTANT À LA TAILLE DE VOTRE ÉCRAN

Les vidéos en ligne sont responsables de 1 % des émissions mondiales et représentent plus de 60 % du trafic mondial.

L'extension web YouTube audio permet d'écouter les contenus sans afficher l'image. L'extension web «Low web» supprime toutes les publicités et pop-up qui apparaissent lors de notre navigation. L'extension web Carboanalyser permet de voir l'empreinte carbone de sa navigation sur internet.

Source : Article « Tribune de Genève » « Sobriété numérique » de Namya Bourban du 20 avril 2022.

FAIRE UN USAGE APPROPRIÉ DE LA VIDÉO LORS DES RENDEZ-VOUS EN LIGNE

1 minute de visioconférence émet 1 g de CO_2 par personne.

AVANT D'ENVOYER UN E-MAIL, SÉLECTIONNER RIGOUREUSEMENT VOS DESTINATAIRES

Multiplier par 10 le nombre de destinataires d'un e-mail multiplie aussi son impact par 4. Penser à supprimer ses e-mails ou à les alléger en les gardant sans les pièces jointes (que l'on peut supprimer) ou encore à utiliser un outil comme SwissTransfer pour l'envoi de fichiers au lieu de le joindre systématiquement. Le poids de votre e-mail sera plus faible et la pièce jointe ne sera conservée que quelques jours au lieu d'être stockée dans la boîte mail !

ÉTEINDRE SA BOX INTERNET LORSQU'ON NE L'UTILISE PAS

Une box internet consomme entre 150 et 300 kWh par an, c'est autant qu'un réfrigérateur.

TRIER ET SUPPRIMER LES DONNÉES STOCKÉES INUTILES SUR VOS DIFFÉRENTS SUPPORTS ET PRIVILÉGIER LE CONTACT DE VISU OU PAR TÉLÉPHONE À L'E-MAIL

ACHETER UN TÉLÉPHONE PORTABLE RECONDITIONNÉ

Il s'agit d'un appareil qui a déjà vécu et appartenu à quelqu'un. L'usine se charge de le tester, de remplacer les pièces qui ne fonctionnent plus et de le remettre à neuf. L'industrie du reconditionné a un impact en moyenne trois fois inférieur à celui de la production d'un appareil neuf. C'est déjà un bon début et un bon moyen de faire des économies (de -30 % à -70 %).

La fabrication des appareils électroniques a un impact élevé sur l'environnement. Les matériaux nécessaires à cette fabrication sont issus de ressources naturelles et risquent à terme de manquer. Prolonger la durée de vie de nos appareils et les recycler est un bon comportement pour limiter notre empreinte numérique.

Journée D-Tox

La journée « D-Tox, je nettoie mes données » a eu lieu le vendredi 18 mars 2022.

Cette initiative, organisée par la Ville de Genève, dans le cadre du « Cyber World CleanUp Day » vise à sensibiliser les collaboratrices et les collaborateurs des entreprises de notre canton à la sobriété numérique.

L'EXÉCUTIF

PROJETS & RÉALISATIONS

Commune évolution...

c'est la devise que la Mairie d'Anières a choisie pour communiquer régulièrement sur les projets d'aménagement de la Commune afin d'améliorer les espaces et infrastructures publics au service d'une meilleure qualité de vie.

Ces ouvrages constituent les projets phares du plan directeur communal, réalisé de manière professionnelle et participative avec les habitants.

Parking souterrain devant la salle communale

Le terrassement pour la construction du parking souterrain a démarré

La construction d'un édifice souterrain comprend plusieurs phases dont la plus impressionnante correspond à la phase actuelle de terrassement. En effet, après la phase des travaux préparatoires pour la déviation et l'adaptation de l'ensemble des réseaux d'assainissements et services, l'entreprise a mené à bien la réalisation des travaux spéciaux. Ces travaux consistent en la réalisation d'une paroi continue, formée de pieux en béton, exécutés grâce à une foreuse tout autour du périmètre du futur parking. Cette paroi, étanche et rigide, permet de sécuriser les constructions avoisinantes, telles que la salle communale lors de l'excavation du terrain à l'emplacement du parking. Il y a donc désormais un énorme trou à l'emplacement du futur parking, qui permettra dans un proche avenir de commencer les travaux de gros œuvre, soit les travaux des dalles et des murs en béton armé. À cette occasion, une grue sera installée. Ultérieurement, l'exécution des travaux d'aménagements extérieurs rendra à la place son aspect définitif.

L'accès au parking provisoire de la Côte-d'Or, qui compte 40 places limitées à 4 heures, se fait par la route de l'Hospice après le local des Pompiers, soit environ 50 m après le giratoire, à droite. La pose d'un disque de stationnement est obligatoire.

Afin d'assurer la sécurité des écoliers, un patrouilleur scolaire est présent aux abords de l'école et un « dépose minute » a été aménagé à la rue Centrale et sur le parking provisoire de la route de la Côte-d'Or.

La Commune remercie les automobilistes de bien vouloir respecter les horaires de ces deux « dépose-minute ».

Aménagement de la place du haut

Il est recommandé de visionner la vidéo en « 2K » sur Vimeo ou « 1440p » sur YouTube dans les paramètres de qualité (en bas à droite).

Cet aménagement qui vise la réalisation d'une vraie place de village privilégiant la mobilité douce, débutera lorsque le parking souterrain sera terminé. Cette place sera en surface du parking souterrain.

Afin d'éviter l'installation d'un arrosage automatique, des fosses de plantations réalisées avec le système de Stockholm seront réalisées. Ce système, entièrement naturel, permet de récupérer les eaux de pluie et de les orienter vers des fosses de stockage composées notamment de roches microporeuses qui stockent l'eau et la restituent lentement aux arbres et plantations.

Ce réservoir d'eau contenu dans la matrice terre-pierre située entre la dalle du parking et la place répond à l'enjeu principal qui était d'intégrer la gestion des eaux pluviales dans les fosses de plantation, ce afin d'alimenter les arbres et toutes les plantations en leur offrant des conditions de croissance optimales et en apportant des bénéfices durables. Par ailleurs, ce système permet d'éviter, en cas de fortes pluies, la surcharge des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales.

Sondage pour les noms de deux nouvelles places communales

À la suite des travaux au centre du village, les alentours de la Mairie et de l'école d'Anières subiront une transformation significative, donnant une toute nouvelle dynamique à notre village.

Deux nouvelles places vont être créées : la place du haut et la petite place derrière le local des pompiers.

La commune d'Anières a décidé de lancer une démarche participative en demandant aux habitantes et aux habitants d'Anières de proposer des noms à ces nouveaux emplacements. Chaque habitante et habitant d'Anières, dès l'âge de 16 ans, a pu s'exprimer au moyen du sondage en ligne jusqu'au 31 mai dernier.

La Commune a reçu une dizaine de propositions qui seront prochainement étudiées par la commission Assainissement, routes, sécurité, développement durable puis soumises au Conseil municipal.

Un grand Merci de votre participation !

La place du haut

La petite place derrière local des Pompiers

Fibre optique

Anières surfe sur le réseau FTTH (Fiber to the Home)

L'Exécutif de la commune d'Anières a décidé de prolonger l'offre pour les habitantes et les habitants jusqu'au 31 décembre 2021, afin que celles et ceux qui ne s'étaient pas encore décidés, puissent bénéficier du raccordement de la fibre optique jusqu'à leur domicile.

Dans le cadre du partenariat conclu avec Salt et Sunrise pour la fibre communale, Anières a pu générer un revenu sur la location de sa propre fibre.

Au niveau des statistiques à ce jour, Anières compte 53 clients actifs chez Salt.

La deuxième fibre posée appartient à Swisscom qui a co-financé une partie des travaux de déploiement du réseau FTTH.

Image cage d'escalier Mairie

Rénovation Mairie

Avancement des travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie, sis route de la Côte-d'Or 1

Les travaux de maçonnerie intérieure du bâtiment se terminent et, sous réserve de la livraison, les fenêtres et portes-fenêtres seront posées courant juin 2022.

À l'heure actuelle, la fin des travaux est estimée pour l'hiver 2022-2023.

Les aménagements extérieurs, à savoir le parvis de la Mairie, seront traités dans le cadre de l'aménagement de la place du haut.

Pour rappel, dans le projet de rénovation, la filiale de la Poste sera aménagée au rez-de-chaussée.

Nouvelle Mairie

Immeuble Côte-d'Or 3-5

Assainissement des installations sanitaires, rénovation intérieure et transformation des boxes réaffectés en arcades d'activités

L'autorisation de construire pour cet objet a été déposée le 7 mars dernier.

L'ensemble des mandataires élabore actuellement le dossier d'exécution. Ces travaux devraient démarrer à l'achèvement du chantier de rénovation de la Mairie.

La réalisation en cours du parking souterrain vis-à-vis de l'immeuble Côte-d'Or 3-5 permet de relocaliser les boxes en sous-sol et libérer ainsi les rez-de-chaussée des immeubles 3-5 Côte-d'Or.

La transformation des boxes en locaux d'activité, sous réserve de l'autorisation de construire, permettra de compléter les équipements publics, mairie, école et salle communale, pour créer une animation autour de la future place du haut et diminuer la circulation et le stationnement de véhicules devant l'immeuble Côte-d'Or 3-5.

Aménagements extérieurs de l'ensemble villageois du Clos-les-Noyers

Les extérieurs du Clos-les-Noyers, entretenus par la Commune, n'ont pas fait l'objet d'un réaménagement depuis leur création, en 1996. Seule une piste pour les services d'urgence a été réalisée en 2015. Notre plan directeur communal a mis en évidence l'importance des espaces publics ou accessibles au public pour la qualité de vie dans la Commune.

Le 22 mars dernier, le Conseil municipal a voté favorablement la délibération N°48 relative à l'ouverture d'un crédit d'aménagement de TTT Chf 230'000.– en vue de la mise en œuvre des aménagements extérieurs de l'ensemble villageois du Clos-les-Noyers.

L'organisation d'une concertation avec les habitantes, habitants ainsi que les sociétés communales, le 29 juin 2021, avait permis d'enrichir le projet et de préciser les attentes.

Le concept principal de ce projet avec le réaménagement de la petite place autour de la fontaine est de réutiliser les infrastructures existantes sur le lieu et de permettre une mise en œuvre rapide, de manière simple et peu onéreuse.

Projet zone 30 km/h dans le hameau de Chevrens

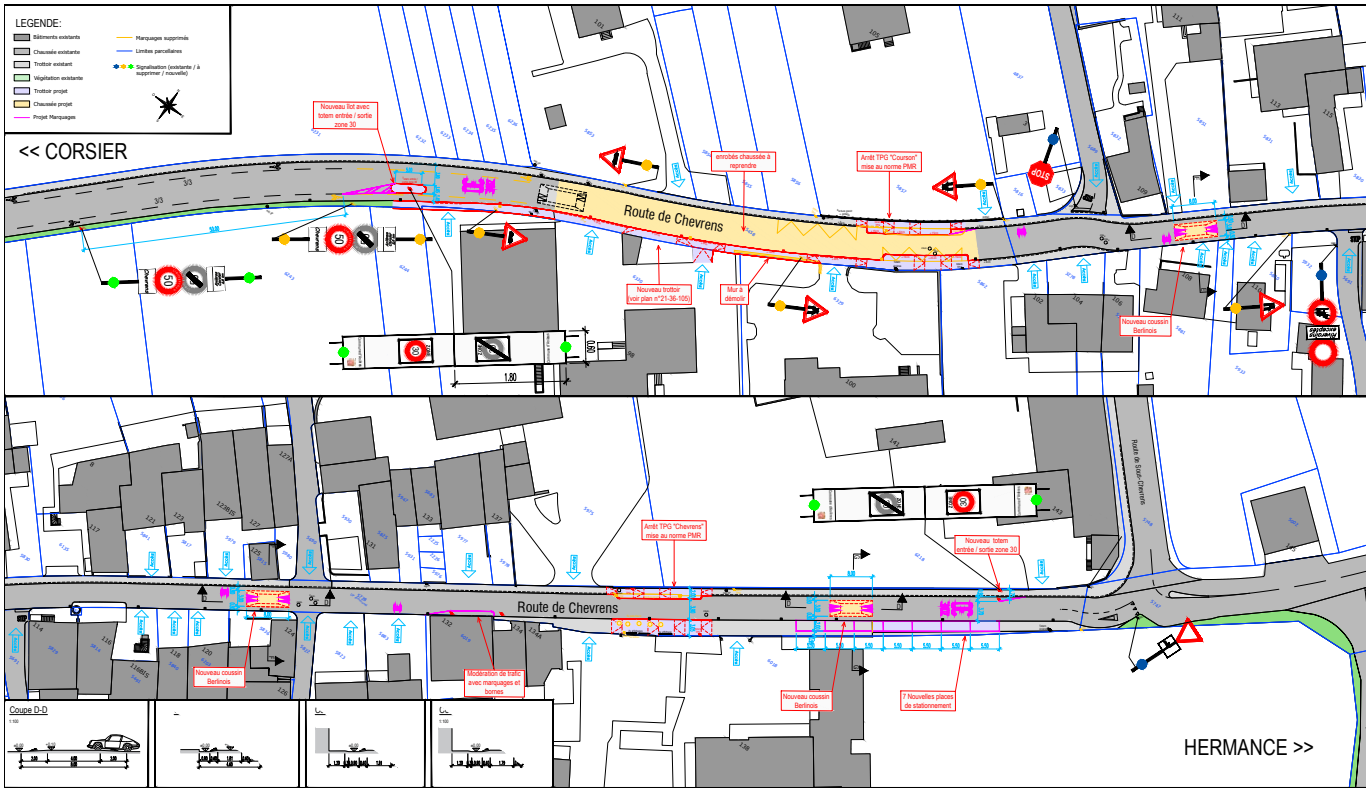

Pour rappel, suite au rapport d'expertise du mandataire de la Commune et à la validation de celui-ci par l'Office cantonal des transports (OCT), c'est l'aménagement d'une zone 30 km/h qui a été préconisée à la place d'une limitation de vitesse à 30 km/h.

Les travaux d'aménagement d'une zone 30 km/h dans le hameau de Chevrens devraient démarrer dans le courant de cet été.

La conception d'une zone 30 km/h incitera les conducteurs à adopter une conduite modérée et à faire preuve d'égards vis-à vis des autres usagers, ce par un aménagement adéquat permettant à l'usager de comprendre la nature de l'espace qu'il traverse.

Test d'extinction de l'éclairage public à Chevrens

Pour faire suite à la consultation réalisée auprès de la population, qui s'est conclue par une marche exploratoire du hameau de Chevrens, la Commune a décidé de réaliser un test d'extinction de l'éclairage public.

Pour rappel, cette extinction vise à répondre à 4 grands objectifs fixés par le Plan lumière, annexé à notre révision du Plan directeur communal (PDCom), à savoir :

- Économiser les ressources énergétiques
- Réduire la pollution lumineuse
- Préserver la biodiversité
- Améliorer la qualité du sommeil

Depuis le 21 mars dernier, l'éclairage public du hameau de Chevrens s'éteint de 22h00 à 5h00. Cette opération « test » a été mise en place pour une durée de 3 à 6 mois.

Afin d'avoir un retour sur cette expérience, les habitantes et les habitants seront conviés avant la fin de cette phase test, à un atelier de concertation. L'occasion pour les habitantes et les habitants de donner leur avis et d'échanger en présence de l'équipe de Radiance35 pour comprendre ainsi leur ressenti, les éventuelles problématiques et accueillir leurs propositions.

Radiance35 est un bureau spécialisé dans la conception des éclairages nocturnes en lien avec les problématiques de gestion durable.

Chauffage à distance

L'autorisation de construire pour le réseau des conduites terrestres est délivrée depuis le 17 janvier 2022.

Suite aux demandes de compléments et aux séances nécessaires avec les services de l'État, la requête pour les conduites lacustres et la station de pompage est toujours en instruction.

L'appel d'offres visant à sélectionner un contracteur énergétique est terminé et le mandat a été adjugé à la société Groupe E Celsius.

Cette société aura la charge de la réalisation et de l'exploitation du pompage de l'eau du lac, de l'installation de pompes à chaleur permettant sa valorisation énergétique, ainsi que de la création et la gestion d'un réseau thermique de distribution.

Aménagement de la plage du Débarcadère après travaux

Les négociations qui permettent la création de la société anonyme CADi-Lac sont en cours de finalisation avec les 3 intéressés, Groupe E Celsius, Commune et bureau Energy Management.

À ce jour, le report du chantier en automne 2022 rend la plage du Débarcadère libre d'accès cet été pour les Anièrois.

Dans le prix de la chaleur, il est prévu une marge qui sera versée au profit d'un fond communal de subventionnement pour les propriétaires ne pouvant se raccorder au chauffage à distance (zone 5-hors village) en complément des subventions à demander auprès de l'Office Cantonal de l'Énergie. Selon le Concept Énergétique Territorial édité en 2017, il est aussi prévu, dans un deuxième temps pour la zone 5, de proposer une ressource renouvelable par la géothermie, avec une mutualisation de l'espace pour l'implantation des sondes à faible et moyenne profondeur.

L'objectif de créer un fonds communal est la promotion de la stratégie énergétique 2050 et l'encouragement aux économies d'énergie.

Parcelle N°6362, chemin du Cimetière 2

Suite à l'acquisition de cette parcelle, le bâtiment sis au 2, chemin du Cimetière sera dévolu dans un premier temps à l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Agrandissement de l'école

Une procédure d'appel d'offres a été lancée le 7 février dernier pour trouver les bureaux d'architectes et d'ingénieurs civils qui auront la charge d'élaborer le dossier d'exécution et du suivi de la réalisation prévue en 2023-2024.

Les bureaux impliqués dans la phase de l'autorisation de construire, de Planta & Associés Architectes et B. Ott et C. Uldry ingénieurs civils, n'ont pas été autorisés à y participer.

Les 14 dossiers réceptionnés ont été évalués par le comité, composé de professionnels et membres du conseil municipal, le 2 mai dernier.

La réalisation de l'agrandissement de l'école pourra démarrer dès que la rénovation de la Mairie sera finalisée et que l'administration communale aura emménagé dans ses nouveaux locaux rénovés de la Mairie. Afin de pouvoir accueillir plusieurs classes, dès l'été 2023, le bâtiment qui accueille actuellement la Mairie provisoire sera transformé.

Défibrillateurs à Anières

Parce que chaque vie compte !

La commune d'Anières soutient Save a Life depuis les prémices du projet et est membre depuis 2018. En mai 2019, le Conseil municipal a adopté la motion « Premiers secours : sauver des vies grâce à des gestes simples », dont le but était d'organiser un réseau de premiers répondants sur le territoire de la Commune et d'optimiser la gestion des défibrillateurs.
Save a Life s'occupe de recenser les défibrillateurs annoncés et mis à disposition par les privés ou les communes sur le Canton de Genève. Seuls les défibrillateurs en accès libre peuvent être intégrés à la base de données cantonale.

QUE SIGNIFIE PREMIER RÉPONDANT ?

En cas de suspicion d'arrêt cardiorespiratoire (ACR), les premiers répondants du réseau Save a Life sont alertés par la CASU 144 grâce à une application mobile innovante. Ils peuvent ainsi identifier le défibrillateur le plus proche, se rendre auprès des victimes et leur prodiguer les manœuvres de réanimation cardio-pulmonaire (RCP – massage cardiaque et défibrillation précoce) en attendant l'arrivée des secours professionnels.

Anières offre la formation BLS-AED certifiée SRC qui vise à former des futurs premiers répondants. Les sessions proposées aux habitantes et aux habitants ont suscité beaucoup d'intérêt et ont affiché complet. À l'heure actuelle, sur la commune d'Anières, nous avons 12 premiers répondants actifs et 3 en attente de validation.

Dans le cadre d'un incident au printemps 2021 à Anières, l'intervention de 6 premiers répondants dont 2 ambulanciers et 1 sapeur-pompier a permis le retour de l'activité cardiaque avec circulation spontanée de la victime.

Depuis la mise en place du réseau, en octobre 2019, il y a eu 3 alarmes Save a Life sur le territoire de la commune d'Anières.

PROJET PILOTE

La borne solaire Aivia Solo a été installée à la plage des Courbes en juillet 2021. Pour information, cette borne est équipée d'un panneau photovoltaïque et d'un système de thermo régulation permettant le positionnement de défibrillateurs uniquement sur la base des besoins humains et non plus selon l'exposition aux rayons du soleil et le raccordement électrique.

La commune d'Anières prévoit l'installation d'une seconde borne solaire au chemin de Bassy dans le courant de l'année 2022.

Le défibrillateur prévu dans la nouvelle Mairie sera installé dès l'achèvement des travaux de rénovation de la Mairie.

FINANCES COMMUNALES

Le fonctionnement
Comparatif budget et comptes 2021

	BUDGET 2021 (CHF)		COMPTES 2021 (CHF)	
Récapitulation générale	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	4 524 249.00	173 400.00	4 120 372.50	140 925.28
Ordre et sécurité publics, défense	810 667.00	48 160.00	684 565.70	67 273.47
Formation	1 953 393.00	25 956.00	1 766 681.94	26 985.10
Culture, sports et loisirs	1 020 674.00	10 940.00	597 711.68	24 422.90
Santé	62 500.00	–	57 638.95	5 809.50
Sécurité sociale	3 137 663.00	18 709.00	3 026 463.08	54 323.36
Transports	2 349 901.00	144 535.00	1 993 678.23	147 761.42
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2 789 069.00	361 603.00	2 330 862.05	259 239.31
Économie publique	52 000.00	150 000.00	39 520.00	123 497.50
Finances et impôts	4 042 176.00	17 169 937.00	10 764 299.94	33 230 619.81
TOTAL	**20 742 292.00**	**18 103 240.00**	**25 381 794.07**	**34 080 857.65**
Résultat	**2 639 052.00**		**8 699 063.58**	

RÉSULTAT DES COMPTES 2021 :

Total des charges **CHF 25 381 794.07**
Total des revenus **CHF 34 080 857.65**
Excédent **CHF 8 699 063.58**

Les comptes 2021 de la commune d'Anières bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de 8'699'063.58 F. Par rapport au budget voté, il apparait que les charges sont supérieures de 41 % et les revenus supérieurs d'environ 88 %. Si l'on compare les comptes 2021 avec les comptes de l'année précédente, la variation est de 14 % pour les charges et 8 % pour les revenus.

Le résultat positif de l'Exercice 2021 s'explique principalement :

- Par l'augmentation des recettes fiscales, le montant budgété était de 13'487'057.00 F contre 17'540'341.35 F au bouclement des comptes, soit une augmentation de 4'053'284.35 F.
- Par les placements financiers, l'année 2021 a été une excellente année pour les marchés financiers, dans le prolongement des résultats exceptionnels de l'année 2020. Le portefeuille de la commune a augmenté de 9'400'096.50 F passant de 111'783'387.34 F au 31 décembre 2020 à 121'183'483.84 F au 31 décembre 2021.
- Par la gestion rigoureuse du budget par l'administration communale, qui a permis de respecter globalement les dépenses prévues initialement.
- Par les investissements nets qui s'élèvent à 11'798'346.06 F. Ce montant devrait augmenter significativement ces prochaines années avec la concrétisation des différents projets et études.

Pascal Wassmer
Maire

ENTRAIDE SOCIALE

Dons effectués en 2021

AIDE À L'ÉTRANGER
CHF 125'000.–

- AIDE AUX RÉFUGIÉS
- ÉDUCATION & FORMATION
- AIDE D'URGENCE (ISRAËL, GAZA, HAÏTI)
- LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA PRÉCARITÉ
- DÉVELOPPEMENT DURABLE

15 ASSOCIATIONS SOUTENUES

AIDE EN SUISSE
CHF 603'215.–

- SPORT Chf 87'700.–
- ENTRAIDE EN SUISSE CHF 382'100.–
- ENVIRONNEMENT CHF 9'215.–
- CULTURE CHF 84'600.–
- AUTRES LOISIRS CHF 39'600.–

NOMBRE D'ASSOCIATIONS SOUTENUES

Entraide sociale : 46
Culture : 8
Sport : 16
Autres loisirs : 13
Environnement : 4

RÉTROSPECTIVE

13-14 NOVEMBRE 2021

Arvélac Festival BD

La seconde édition du Arvélac Festival BD, seul festival consacré entièrement à la bande dessinée à Genève, s'est déroulée les 13 et 14 novembre 2021 en la salle communale d'Anières

Après une première édition en 2019, l'association des amis du Arvélac Festival BD a renouvelé son festival et accueilli pas moins de trente-six autrices et auteurs, dont une quinzaine de femmes et un millier de visiteurs de tous âges dans une ambiance très conviviale bienvenue en ces temps difficiles et malgré les contraintes sanitaires.

COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE D'ANIÈRES

À noter la participation des classes de l'école d'Anières qui ont décoré des masques à l'image du célèbre personnage Choc, une série de bande dessinée créée par le dessinateur Éric Maltaite. Leurs créations ont été exposées dans la salle communale. Les plus belles réalisations ont été récompensées et un prix spécial désigné par Éric Maltaite lui-même.

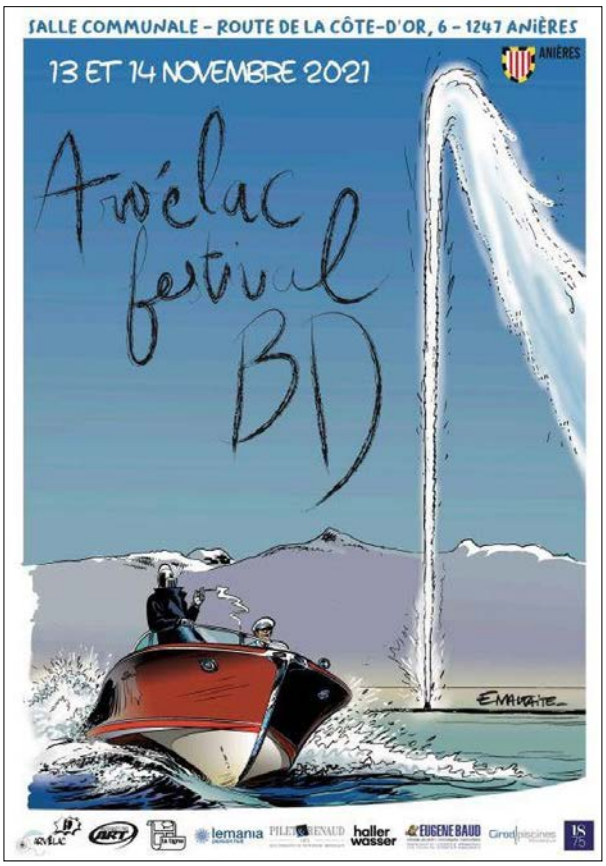

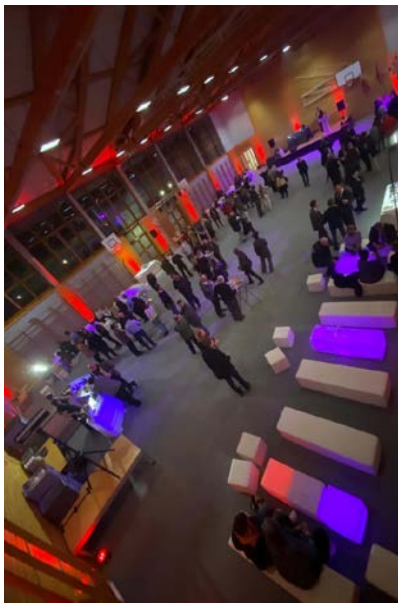

18 NOVEMBRE 2021

Inauguration du réseau de fibre optique

Le jeudi 18 novembre, les Aniéroises et les Aniérois ont été conviés à la salle communale pour assister à l'illumination de la première fibre à Anières

En présence du Conseil d'administration des Services industriels de Genève (SIG), de l'entreprise SCRASA, des responsables de Salt, Sunrise et Swisscom ainsi que de l'ensemble des membres du Conseil municipal, les autorités communales ont officiellement déclenché le signal de la fibre optique. Le Maire sortant, M. Antoine Barde, était également convié à cette soirée, instigateur du processus pour le déploiement de la fibre sur Anières lors de la précédente législature.

Pour rappel, la construction du réseau de la fibre optique a débuté en juillet 2020.

Anières est très fière de pouvoir inaugurer son réseau FTTH, devenant ainsi une commune entièrement équipée en fibre optique qui offre à toute la population, une connexion ultra-performante à l'internet très haut débit et d'une manière plus sécurisée.

Sur les deux fibres posées, une est réservée à Swisscom qui a cofinancé une partie des travaux, et l'autre appartient à Anières. Cette approche a permis aux Aniéroises et aux Aniérois qui ont souhaité être raccordés, depuis le 18 novembre 2021, de disposer du libre choix de l'opérateur pour bénéficier du service de la fibre optique, et aussi à la Commune de générer un revenu sur la location de sa propre fibre, par le biais du partenariat conclu avec Sunrise et Salt.

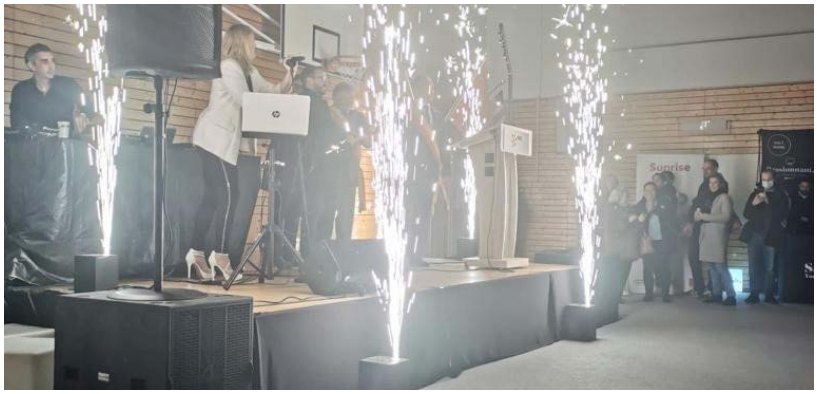

DÉCEMBRE 2021

Les Fenêtres de l'Avent

L'occasion de partager un vin chaud, seul ou en famille, en toute simplicité pendant la période de l'Avent!

Quatre fenêtres étaient prévues :

- le 3 décembre au Local des pompiers, organisée par l'Amicale des pompiers ;
- le 8 décembre à l'épicerie du Petit Panier ;
- le 16 décembre à la Chapelle d'Anières ;
- la dernière fenêtre de l'Avent, prévue le samedi 18 décembre sur l'esplanade de la Mairie provisoire et organisée par le Conseil municipal en collaboration avec l'action de Caritas Genève « un million d'étoiles » est malheureusement passée à la trappe, en raison des fortes restrictions sur les rassemblements imposées à cette période.

Des rencontres très appréciées par les habitantes et les habitants, différents décors et ambiances mais toujours le même esprit des fêtes de Noël avec la magie qu'il apporte.

10 DÉCEMBRE 2021

Fête de l'Escalade

Le Covid aura eu raison de notre belle Escalade

Au début de la semaine du 6 décembre, nous y avons encore cru puis il a fallu se rendre à l'évidence. En raison de la circulation de ce maudit virus et des recommandations des autorités de la santé, le risque était trop grand et il était impensable, dans ces conditions, de maintenir la fête. L'Exécutif a finalement dû déclarer forfait à la dernière minute.

La décoration à la salle communale avait déjà commencé quand il a fallu l'annuler !

POUR LA PETITE HISTOIRE

Les échelles des assaillants de 1602 sont conservées actuellement au Musée d'art et d'histoire (MAH), elles sont visibles avec les autres trophées de l'Escalade dans l'ancien Arsenal de Genève de Genève, en face de l'Hôtel de Ville. L'authenticité de ces échelles en plusieurs parties, conçues pour atteindre la hauteur des remparts de la ville, ne fait pas de doute. Elles ont été pieusement conservées depuis 1602 et sont entrées en 1870 dans les collections du Musée d'art et d'histoire, longtemps avant son installation dans le bâtiment de la rue Charles-Galland.

Extrait de la Tribune de Genève du 12.12.2020 – B.CH.

14 JANVIER 2022

Concours de galettes des rois

Les belles créations étaient bel et bien au rendez-vous !

Pour l'Épiphanie, la Commune a organisé un concours de galettes des rois. 13 participants ont confectionné et apporté leurs galettes à la Mairie dans la matinée.

Le jury, constitué des chefs ou des cuisiniers des restaurants Le Floris, Le Cottage, Le Kruathai et Le Café de la frontière, a pu les déguster dans l'après-midi afin de les départager.

À gagner : quatre bons repas pour 2 personnes dans les restaurants aniérois participant à cette action.

Un grand MERCI pour leur participation à Léa et Alexandre Guntz, Stéphanie, Dominique et Benjamin Carlucci, Dominique Lazzarelli et Manon Chevallier, Carolyn Zavadil, Angelica Leist et bien sûr un grand BRAVO à nos gagnants, Cindy Bettex, Christine Lederrey, Violette Panerali et Luc Rebert !

HISTOIRE DE LA GALETTE DES ROIS

C'est en 1952 que Max Währen (1919 – 2008), chercheur spécialisé dans le pain, a redonné vie à cette tradition séculaire en collaboration avec l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS). Le Richemont, centre de compétences boulangerie-pâtisserie-confiserie de Lucerne, a créé pour l'occasion la recette d'un gâteau à base de pâte levée sucrée, encore utilisée aujourd'hui.

La galette des Rois est une coutume attestée en Suisse depuis au moins 1390 par l'existence d'un produit sucré comparable. Mais selon les experts, son origine remonte encore plus loin, au V^{e} siècle avant Jésus-Christ. Dans l'Antiquité romaine, le gâteau aurait été confectionné à l'occasion d'une fête populaire en l'honneur du dieu Saturne. En ce temps-là toutefois, la fève n'aurait été encore qu'un haricot.

5 FÉVRIER 2022

Festival Antigel à Anières

Cette année, la chapelle d'Anières accueillait à nouveau la soirée aniéroise du festival Antigel.

Un concert envoûtant donné par David Keenan, un conteur magnétique dont le folk tambourine les âmes anciennes sur les quotidiens contemporains. Écrivain et musicien, ce griot irlandais à la voix suave incante ses textes dans une ronde holistique et folk. On retrouve chez David Keenan l'intensité et la verve poétique de Grant Lee Buffalo, la finesse, la délicatesse et la plume de Léonard Cohen, le tout biberonné par les Furey Brothers.

Belle réussite à Anières : en raison du grand nombre d'inscriptions, l'artiste a donné deux représentations le même soir.

19 MARS 2022

Soirée celtique

La Saint Patrick s'invite à Anières le samedi 19 mars

Les crêpes salées/sucrées par le Team du Gymkhana accompagnaient à merveille les bières celtiques «Sláinte!».

Le répertoire traditionnel irlandais offert par le groupe Doolin a enchanté les amateurs de musique celtique. Puis ce fut au tour des Pipes & Drums of Geneva pour une ambiance chaleureuse autour des tambours et des cornemuses.

Les nombreux participants ont joué le jeu en portant un vêtement vert ou en ajoutant une touche de vert à leur tenue pour célébrer la traditionnelle fête irlandaise qui honore le jour anniversaire de la mort de Saint-Patrick, l'évangélisateur du christianisme en Irlande (17 mars).

Le trèfle, symbole national de l'île verte illustre la trinité. Ce jour est aussi l'occasion pour les Irlandais d'accueillir le printemps.

Groupe Doolin

Pipes & Drums of Geneva

L'Adjoint, Pascal Pécaut et l'équipe de la Mairie en charge de l'organisation

26 MARS 2022

Bourse aux vélos

À bicyclette, tout le monde y trouve son compte

Le préau de la rue Centrale avait un air de liberté en ce samedi printanier.

Une journée pour vendre, faire réparer, essayer un vélo ou tout simplement dénicher le deux-roues de ses rêves!
Le Bicyclologue, Guillaume Ogay était présent pour prodiguer des conseils et réparer les bobos des vélos.
Organisation: Véronique, François, Guillaume, Stéphanie, Caroline, Denyse, Guy, Alexandre, Philippe, Jean-Luc, Onur, Claudine

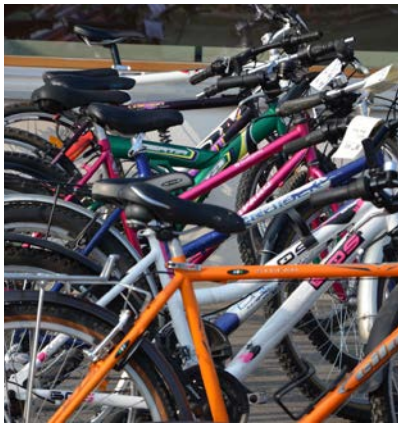

7 AVRIL 2022

Vœux du Maire

Une cérémonie des vœux tardive mais en présentiel

Les jeunes citoyennes et citoyens

Le groupe « Jazz connection »

Cette cérémonie ayant été annulée deux ans de suite à cause de la pandémie, Monsieur le maire, Pascal Wassmer, a tenu à inviter, cette année, toute la population.

Ainsi, la cérémonie des vœux s'est déroulée, le jeudi 7 avril dernier, à la salle communale, en présence des autorités communales, des responsables des sociétés, groupements communaux et institutions, des représentants des églises, des responsables de la sécurité, des nouveaux habitants et naturalisés et des habitantes et habitants qui y étaient également conviés.

L'occasion de réunir toutes celles et ceux qui font vivre Anières et qui œuvrent pour le bien-être et la sécurité de notre Commune et de les remercier.

L'occasion de féliciter celles et ceux qui sont désormais titulaires de la nationalité genevoise et suisse et qui ont choisi Anières pour marquer leur attachement à notre belle Commune.

Pour terminer, M. Pascal Wassmer s'est adressé aux jeunes et nouveaux citoyens qui atteignent leur majorité civique en 2022, en leur rappelant leurs droits politiques, à savoir le droit de voter et d'élire ainsi que leur rôle dans la société avec leur entrée dans l'âge adulte.

Ce fut surtout une belle occasion de partager un moment convivial autour d'un verre dans une ambiance « jazzy ».

2022

L'action « Économies à portée de main »

23 MÉNAGES EN ONT PROFITÉ

L'action « Économies à portée de main » proposée par la commune d'Anières, en collaboration avec sinum et myclimate, a très bien été reçue par les ménages. Jusqu'au 31 mars dernier, les habitantes et les habitants ont eu la possibilité de commander un pommeau de douche AquaClic à Chf 10.–. L'action ayant pris fin le 31 mars, les coupons-réponse ne sont plus acceptés mais tant que le programme national pour l'acquisition de pommeau de douche à prix réduit mené par la fondation myclimate continue, il est toujours possible de commander des pommeaux de douche à l'adresse suivante :

www.sinum.ch/ecolive

Tous les ménages dont l'eau est chauffée aux énergies fossiles (mazout ou gaz naturel) peuvent continuer à profiter du rabais complet et les autres ménages d'un rabais partiel.

DES ÉCONOMIES IMPORTANTES

Grâce à cette action, il a été calculé, sur la base des informations transmises par les personnes ayant commandé un pommeau de douche, que **chaque année seront économisés près de 12'000 kWh d'énergie et 2 tonnes de CO_2**.

UN POTENTIEL CLIMATIQUE DANS LA CONSOMMATION D'EAU CHAUDE

Les résultats de l'action ont montré que 96 % des ménages ayant commandé un pommeau de douche chauffent l'eau complètement ou partiellement (par ex. mazout en hiver, électricité en été) avec de l'énergie fossile. Dans le contexte des discussions sur le climat en Suisse, il est intéressant de mettre en avant le potentiel d'amélioration existant encore et qu'avec un effort raisonnable (par exemple en remplaçant l'énergie fossile par de l'énergie solaire), il est possible de réduire une grande quantité de CO_2 rapidement et sans perte de confort.

LA POPULATION ENGAGÉE DANS LA PROTECTION DU CLIMAT

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier la population d'avoir participé à cette action de protection du climat. Ce bon résultat montre que la population est demandeuse de changement et nous incite à accroître encore davantage l'efficacité énergétique dans divers domaines.

ecoLive management environnemental

myclimate shape our future

NEWS

LULA GOLAY

Nichoirs à martinets

Anières installe des nichoirs sur ses bâtiments communaux pour protéger les martinets noirs

À cette saison, les cris stridents du martinet noir (Apus apus), caractéristiques de la saison estivale, se font entendre partout en ville. Bientôt, vous pourriez peut-être également observer le ballet aérien de cet oiseau hors du commun autour de la Marie d'Anières. La Commune a pris contact avec le Centre Ornithologique de Réadaptation, qui gère un programme de suivi et de sauvegarde de cette espèce classée prioritaire en Suisse.

À l'occasion des travaux de rénovation prévus sur le bâtiment de la Mairie, un projet conjoint est lancé pour aménager des sites de nidification sur différentes façades.

Le martinet noir niche dans les anfractuosités de bâtiments et peine à trouver des sites adaptés dans une architecture moderne lisse et épurée. C'est pourquoi autorités et ornithologues s'alarment et font leur possible pour proposer des mesures compensatoires en installant des nichoirs artificiels adaptés à l'espèce. L'avenir du martinet noir est entre les mains des acteurs du bâtiments et la commune d'Anières apporte avec cette première série de nichoirs une aide précieuse.

Le martinet noir est un oiseau dont la discrétion contraste avec les prouesses: capable d'entrer au nid à près de 40 à 70 km/h et de retrouver son site de nidification année après année, il passe l'essentiel de sa vie en vol. Manger, boire, dormir, s'accoupler… tout peut être conduit depuis les airs pour cet expert du ciel qui passe parfois bien plus d'une année sans se poser. Gardez un œil sur la Mairie et vous aurez peut-être la chance d'observer le passage furtif d'un nouveau voisin!

L'équipe du programme martinet noir mène un recensement annuel pour surveiller les colonies connues et en découvrir de nouvelles. Le programme est toujours prêt à accueillir des bénévoles pour le suivi et/ou les soins aux oiseaux au COR.

www.cor-ge.ch/appel-a-benevoles-2

martinets@cor-ge.ch

Centre Ornithologique de Réadaptation
Chemin des Chênes 47,
1294 Genthod

Une retraite pleinement méritée

Notre secrétaire générale, Dominique Lazzarelli a pris sa retraite le 24 janvier dernier, après 27 années passées au sein de la Mairie.

Elle a passé son enfance et suivi sa scolarité à Hermance, où son père, M. Jean-Jacques Walder était instituteur. Après avoir obtenu le diplôme de l'école de commerce puis travaillé aux éditions Kister et à la Bourse de Genève, elle a rejoint la Mairie d'Anières en 1994, engagée par M. le Maire Raymond Masset. C'est sous l'autorité du Maire, M. François de Planta, qui lui succédera dès 1999, qu'elle est nommée secrétaire générale. Suivront les Maires Patrick Ascheri, Antoine Barde et actuellement Pascal Wassmer. Elle aura ainsi pris une part active à sept législatures communales.

Nous lui souhaitons une belle retraite. Vacances et bonheur illimités.

Lors du dernier Conseil municipal auquel elle a participé, elle a régalé son auditoire en lisant une délibération fictive.

DÉLIBÉRATION PARODIQUE PAR DOMINIQUE LAZZARELLI

République et canton de Genève **Commune d'Anières**	**Législature 2020-2025** **Délibération No 2020-2025 D – 499** **Séance du lundi 24 janvier 2022**

PROPOSITION DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIVE À LA FIN DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU SEIN DE LA MAIRIE ET DU CONSEIL MUNICIPAL AU 24 JANVIER 2022

- Vu les 7 législatures passées à la mairie depuis 1995 jusqu'à ce jour ;
- Vu les 5 Maires, 15 Adjoints, 109 Conseillers municipaux, 27 Président-e-s avec qui la secrétaire du Conseil municipal a dû collaborer et assister durant son mandat ;
- Vu les 260 séances du Conseil municipal (comprenant 3 absences de la secrétaire durant ces 27 années) ;
- Vu l'exposé des motifs de la présente délibération ;
- Vu le statut du personnel de la commune d'Anières ;
- Vu la présentation du dossier à l'Exécutif lors d'un entretien à la mairie courant 2020 et le préavis favorable, à l'unanimité, pour que la secrétaire du Conseil municipal quitte ses activités professionnelles au 24 janvier 2022 ;
- Vu l'art. 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B 6 05) et l'art. 5 du règlement du Conseil municipal (LC 02 111) ;

Sur proposition de la secrétaire du Conseil municipal,
le Conseil municipal décide
en présence de 15 de ses membres (Anita et Alexandre excusés)
(majorité qualifiée, la Présidente vote en raison de la clause d'urgence)
par 15 oui (Unanimité) – 0 non – 0 abstention

1. D'accepter la proposition de la secrétaire du Conseil municipal relative à la fin de son activité professionnelle au sein de la mairie et du Conseil municipal au 24 janvier 2022.
2. D'accepter que la secrétaire n'ait pas pu compter tous les bouchons des bouteilles ouvertes après chaque séance du Conseil municipal (un par séance…) placés sur la corniche dans le carnotzet de l'ancienne mairie.
3. De munir la présente délibération No 2020-2025 D-499 de la clause d'urgence vu que son exécution ne souffre d'aucun retard dû à un référendum, conformément à la loi sur l'administration des communes B 6 05.
4. D'amortir la dépense de la collation proposée en fin de la présente séance en une annuité dans les comptes 2022.
5. D'ouvrir la collation et le champagne sans tarder pour partager un moment festif entre les membres de l'Exécutif, du Conseil municipal et de la secrétaire pour marquer la fin de son mandat ce jour et qui font partie intégrante de la présente délibération.

ZOOM SUR...

ÉCOLE D'ANIÈRES

Projet « Je te fais signe »

Ce projet est né avant le COVID, suite à un constat de l'ensemble des enseignantes et de Pascale Escher, assistante sociale en intervention collective (ASIC) au Centre d'hébergement collectif (CHC) d'Anières géré par l'Hospice Général, sur les moments de récréation où les élèves allophones et les francophones n'arrivaient pas à communiquer entre eux. Cela générait souvent des frustrations, voire des conflits.

S'il est vrai que l'apprentissage du français reste une priorité, il nous a semblé important que les enfants allophones puissent exprimer leurs émotions et ressentis pour se faire rapidement comprendre.
C'est suite à ce constat qu'en 2020, des enfants du CHC d'Anières ont bénéficié de 4 séances de sensibilisation à la langue des signes par une enseignante malentendante de l'Association S5 . Les enfants ayant adhéré à ce projet, l'idée a été par la suite de le promouvoir au sein de l'école afin que tous les élèves puissent également en bénéficier.

En mars 2022, Pascale Escher est passée dans les classes pour expliquer les origines de la langue des signes, ainsi que le projet. Les enfants du CHC ont signé un extrait d'une chanson apprise pour les fêtes de fin d'année.

Puis, Mme Isabel Canalda, de l'association S5, est venue 2 journées complètes à l'école. Chaque classe a bénéficié de 2 périodes de 45 minutes afin d'être sensibilisée à cette nouvelle langue. Les élèves ont appris à signer leur prénom, les couleurs, les jours de la semaine et certaines émotions.

D'ici le mois de juin, toute l'école apprendra à signer la chanson « L'oiseau et l'enfant ». Les enfants du CHC qui bénéficient régulièrement d'un apprentissage plus soutenu vont l'enseigner à leurs camarades. Cette chanson est le premier pas vers une langue commune pour toute l'école. L'idée serait que ce projet se développe dans les années à venir, afin que les enfants et les enseignants puissent bénéficier d'un apprentissage plus soutenu de la langue des signes et permettre ainsi une meilleure communication entre élèves.

AMITIÉ

JOUER

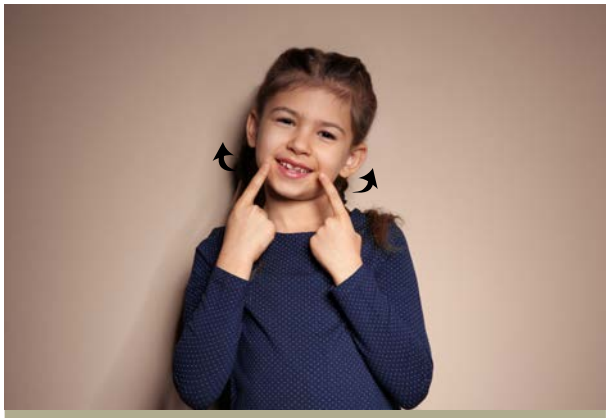

SOURIRE

MANGER

DÉSOLÉ

MERCI

L'association pretac

L'année 2021 a permis de concrétiser le projet de pretac+

L'Association genevoise pour le dépistage tactile, basée à Anières, a reçu le Prix de l'innovation, le 9 septembre 2021 à Lausanne. Ce prix décerné par la Fondation Asile des Aveugles qui récompense des projets encourageant l'insertion professionnelle de personnes atteintes dans leur santé visuelle, doté de Chf 20'000.– était financé par le Fonds Ingvar Kamprad (du nom du fondateur du groupe IKEA).

UNE MÉTHODE AYANT FAIT SES PREUVES

La méthode enseignée par pretac+ a été imaginée par un médecin allemand, le Dr. Frank Hoffmann, fondateur de «discovering hands». La palpation des seins et creux axillaires par des femmes aveugles a largement fait ses preuves et est appliquée en Allemagne, en Colombie et au Mexique en Inde et au Népal.

L'aniéroise Chrystèle Schoenlaub, présidente de pretac+ (à gauche) et Martial Robellaz, formateur (à droite), accompagnés de Fatlum (au centre), l'assistant administratif de pretac, malvoyant

Dernier reportage dans «La Matinale», à la RTS radio le mardi 26 avril 2022:
https://www.rts.ch/audio-podcast/2022/audio/ici-la-suisse-une-association-forme-les-malvoyants-a-depister-le-cancer-du-sein-25818611.html

UNE BELLE RÉCOMPENSE

L'équipe des formateurs de l'association suisse pretac+, les candidates examinatrices manuelles tactiles et les bénévoles sont heureux de la reconnaissance de leurs efforts pour lancer cette formation qui renforce la dignité de femmes malvoyantes et peut sauver des vies.

La récompense de Chf 20'000.– est un joli coup de pouce au projet pilote de pretac+, L'innovation majeure consiste à former des femmes aveugles sélectionnées pour leur grande sensibilité tactile. Elles arrivent ainsi à détecter de minuscules irrégularités tissulaires dans les seins et les ganglions lymphatiques des femmes qui se font examiner.

QUELQUES NOUVELLES, LIENS ET PROCHAINES ÉTAPES

Le Comité de pretac+ remercie chaleureusement le Centre du sein-HUG qui accueille en stage Madame Lucchese la semaine du 9 au 13 mai 2022 puis Madame Mehraban du 16 au 20 mai 2022.

Le 8 juin 2022, les deux candidates qui ont réussi l'examen théorique passeront l'examen pratique final.

Elles ont réalisé, à ce jour, plus de 40 séances de palpation chacune sur des femmes volontaires dans le Centre de formation à Genève que nous louons à M. Sundaram Goweri (aveugle).

Nous sommes à la recherche de plusieurs stages, d'une semaine chacun, dans des cabinets ou services de gynécologie à Genève pour Madame Mehraban et à Lausanne pour madame Lucchese.

pretac+
Association genevoise pour le dépistage tactile
Route d'Hermance 309A,
1247 Anières

www.pretac.ch

Chrystèle Schoenlaub, présidente:

chrystele.schoenlaub@pretac.ch

+41 (0) 79 237 29 02

ADMINISTRATION COMMUNALE

De nouveaux visages à l'administration communale

Depuis le bas, 1re rangée, de gauche à droite :
Delphine Maréchal (assistante technico-administrative),
Fitsum Ketsela (activités de réinsertion, parcs & voirie),
Olivier Meyer (parcs & voirie),
Marco Pulido (bâtiments & logistique),
Alexandra Deruaz (secrétaire générale),
Marc Eudier (urbanisme & environnement).
2e rangée, de droite à gauche :
Michael Krebs (parcs & voirie),
Marie Chavaz (finances),
Alexandra Planchon (responsable administrative),
Sonia Crelier (manifestations & subventions).
3e rangée, de gauche à droite :
Mariya Karayigit (a.i réception & Poste),
Laurent Haon (parcs & voirie),
Anne Bosshard (urbanisme & environnement),
Marcela Apothéloz (communication),
Milos Milovancevic (patrouilleur scolaire),
Christine Bizzozero (réception & Poste)
Manque sur la photo :
Didier Morel-Vulliez (parcs & voirie)

Vous l'avez sans doute lu dans votre magazine « Tribunes Rive-Lac » et à la page 25 de ce journal communal : après 27 ans de bons et loyaux services au sein de la mairie, notre ancienne secrétaire générale Dominique Lazzarelli, a pris sa retraite fin janvier. Son départ avait été anticipé et sa successeure, Alexandra Deruaz, a pris ses fonctions à l'automne dernier. Le secrétariat général a par ailleurs été renforcé avec l'arrivée d'Alexandra Planchon en qualité de responsable administrative. Elle agira également dès cet été comme secrétaire du Conseil municipal.

Par ailleurs, depuis la fin de la collaboration intercommunale fin 2021 pour l'entretien des routes et des espaces verts, un poste de responsable était vacant. Il a été repris en mars par Olivier Meyer, bien connu des Aniéroises et des Aniérois pour avoir travaillé plusieurs années au foyer de l'Astural. Le service, désormais aniérois, s'intitule « Parcs et voirie ».

Enfin, Mathieu Dardel, responsable du service « Domaine public et environnement », qui travaillait également pour Hermance à temps partiel, a rejoint notre commune voisine début avril, après 20 ans d'activité au sein d'Anières. Le recrutement de son ou de sa successeur-e a démarré. L'intérim est assuré par l'Aniérois Marc Eudier, architecte, déjà familier de notre administration pour collaborer en tant qu'assistant maître d'ouvrage pour différents chantiers.

Vous découvrirez également ces prochains mois deux nouveaux visages à la réception, à la suite de la mutation interne de Sonia Crelier qui reprend la gestion des manifestations et des dossiers des subventions ainsi que du départ de Lauriane Girel.

Le jardin d'enfants des « Cinq Colosses »

Il s'installe dans la magnifique demeure aniéroise et ouvre ses portes en 1972 pour accueillir les enfants de la Commune et des communes avoisinantes

D'une génération à l'autre !

La vieille demeure sise au 347 de la route d'Hermance a appartenu pendant des générations à une famille de viticulteurs et d'agriculteurs qui tenaient un petit café de village, le café Pochat qu'ils décident de rebaptiser Les Cinq colosses, en l'honneur de leurs 5 fils.

L'aventure commence en 1968. M. Raymond Uldry, directeur de l'Office genevois d'orientation et de la formation professionnelle et Président de l'AJETA (Association d'aide aux Jeunes Travailleurs et Apprentis), apprend que cette magnifique maison, située dans la campagne genevoise à la sortie d'Anières, va être démolie. Il se démène pour l'acquérir. Avec l'aide des apprentis et des jeunes travailleurs, le bâtiment sera transformé et aménagé. La première idée étant d'en faire un centre de loisirs pour ces jeunes et un foyer de jour pour répondre aux besoins urgents exprimés par le Professeur Jean-Pierre Junod pour les personnes âgées convalescentes. Afin de répondre à cette situation de réadaptation des personnes âgées, la maison transformée permet la création du premier Foyer du jour pour personnes âgées.

Les jeunes apprentis et les personnes âgées se côtoient en partageant des repas autour de la grande table et les jeunes peuvent aussi bénéficier des conseils et des expériences professionnelles des plus anciens, dans les travaux allant de l'artisanat à l'entretien de la maison et de son jardin.

Deux ans après, sous l'impulsion de jeunes parents de la région, soucieux d'offrir un lieu d'accueil pour les enfants en âge préscolaire, l'Association du Jardin d'Enfants Rive gauche voit le jour. Cette dernière discute avec M. Uldry afin de négocier l'obtention d'un local au sein des Cinq Colosses. Celui-ci est conquis par l'idée de réunir petits, moyens, grands et plus âgés sous le même toit et d'en faire ainsi « La maison des trois âges ». Les anciennes écuries et l'atelier de forge, situés au rez-de-chaussée, sont ainsi aménagés et deviennent le premier jardin d'enfants/Garderie de la région qui s'appellera « Le jardin d'enfants Rive gauche ». Mme Christiane Pétremand-Brandt, jardinière d'enfants, fraîchement diplômée, est engagée pour gérer cette institution. Elle est secondée dans sa tâche par une présidente, une trésorière et une secrétaire, toutes trois issues de l'Association.

C'est grâce à l'immense travail des jeunes dans le cadre de leur apprentissage que les travaux de rénovation du bâtiment ont été menés rapidement et d'une manière très professionnelle.

Le Jardin d'enfants Rive gauche a été inauguré en automne 1972.

Les personnes âgées se réjouissent déjà de pouvoir se promener ou se reposer dans le jardin que les apprentis sont en-train de bêcher. Un ancien jardinier, hôte du Centre, leur donne quelques conseils.

La présence des petits enfants est un rayon de soleil qui attire aussi bien les jeunes que les plus âgés.

La ronde joyeuse des enfants est encore un sujet de distraction et d'intérêt.

Carte des récits :
Le Café Pochat

Les contacts entre les différentes générations qui étaient regroupées aux Cinq Colosses se sont faits très régulièrement, par le biais d'échanges, de collations partagées, des jeux, d'activités manuelles, culinaires ou autres et de rencontres lors des spectacles et dans le jardin.

C. Pétremand ajoute : *« J'ai toujours collaboré avec des stagiaires. Nous avons très régulièrement accueilli des enfants en inclusion et travaillé avec le réseau spécialisé Petite enfance du Canton. »*
« Pour le jardin d'enfants, au début, nous recevions 100 francs de subvention par enfant de la part des communes ce qui ne nous laissait pas beaucoup de marge. Nous avons donc récupéré des petites tables à l'économat cantonal et des placards pour les jeux ont été réalisés par quelques parents bricoleurs. Les petites chaises pour les enfants ont été fabriquées par certains résidents du Foyer de jour à l'atelier menuiserie, sous la conduite d'un éducateur. »
« C'était un lieu de rencontre et de partage, ce fut une expérience très riche avec un grand respect mutuel et une très belle dynamique. Les personnes âgées racontaient des histoires passionnantes aux enfants et ‹ les plus alertes › descendaient pour assister aux spectacles et aux fêtes du Jardin d'enfants. »

Photos de l'article de Monique Druez « La Maison des trois âges », parution environ 1980
« Trois âges se rencontrent : trois périodes vulnérables de la vie où l'être humain a particulièrement besoin d'être aidé, soutenu, protégé, mais dans l'acceptation de l'apport personnel à une œuvre commune. »

Au fil des ans, les locaux des Cinq Colosses n'étant plus adaptés en raison de la nécessité d'accueillir les tout petits, la Commune offre la possibilité de rénover le bâtiment sis rue Centrale 21-23 afin de pouvoir accueillir davantage d'enfants et notamment d'ouvrir une structure pour les 1 à 2 ans, l'espace de vie enfantine « La T'Anières ». Il est inauguré en automne 2006. L'équipe éducative s'est très largement « étoffée ».

Le nom de « La T'Anières », au-delà d'un joli jeu de mots, évoque un cocon. C'est cet esprit que Mme Pétremand a souhaité garder, en recréant par exemple une chambre d'enfant dans l'espace des tout petits afin qu'ils se sentent « comme à la maison ». Durant toute la durée des travaux, Mme Christiane Pétremand a pu travailler en étroite collaboration avec l'architecte, Jean-Pierre Comte. Cette réalisation a démarré sous la législature du Maire, M. François de Planta puis s'est achevée avec le nouveau Maire M. Patrick Ascheri en 2004.

L'esprit de famille qui régnait aux Cinq Colosses, règne encore aujourd'hui à La T'Anières. Les enfants qui ont fréquenté notre institution sont devenus des parents et nous ont amené leurs enfants et certains accompagnent aujourd'hui leurs petits-enfants… même si certaines familles ont quitté Anières et habitent dans la région.

En juin 2022, Christiane Pétremand prend sa retraite après 50 ans de loyaux services auprès des petits enfants et de la Commune, dont 35 années qu'elle a partagé à temps partiel en tant que formatrice à l'école d'éducateurs de l'enfance. Cindy Bettex et Fabienne Guérineau qui reprendront les rênes de La T'Anières, après son départ, ont toutes les deux suivi leur formation avec Mme Pétremand.

C. Pétremand relève : *« Je passe le témoin à des personnes qui travaillent avec les mêmes valeurs ! La T'Anières a une identité forte, les personnes au sein des équipes nous quittent lorsqu'elles prennent leur retraite et les remplaçantes sont des personnes telles que Muriel Chollet ou Catherine Chenevard qui ont œuvré au sein de notre institution pendant des années. Je pars tranquille et sans état d'âme, pour moi la boucle est bouclée. »*

La commune d'Anières lui souhaite une belle et heureuse retraite !

Des moments de partage intergénérationnel

Les petites chaises des enfants

Histoire de l'Institut ORT Anières

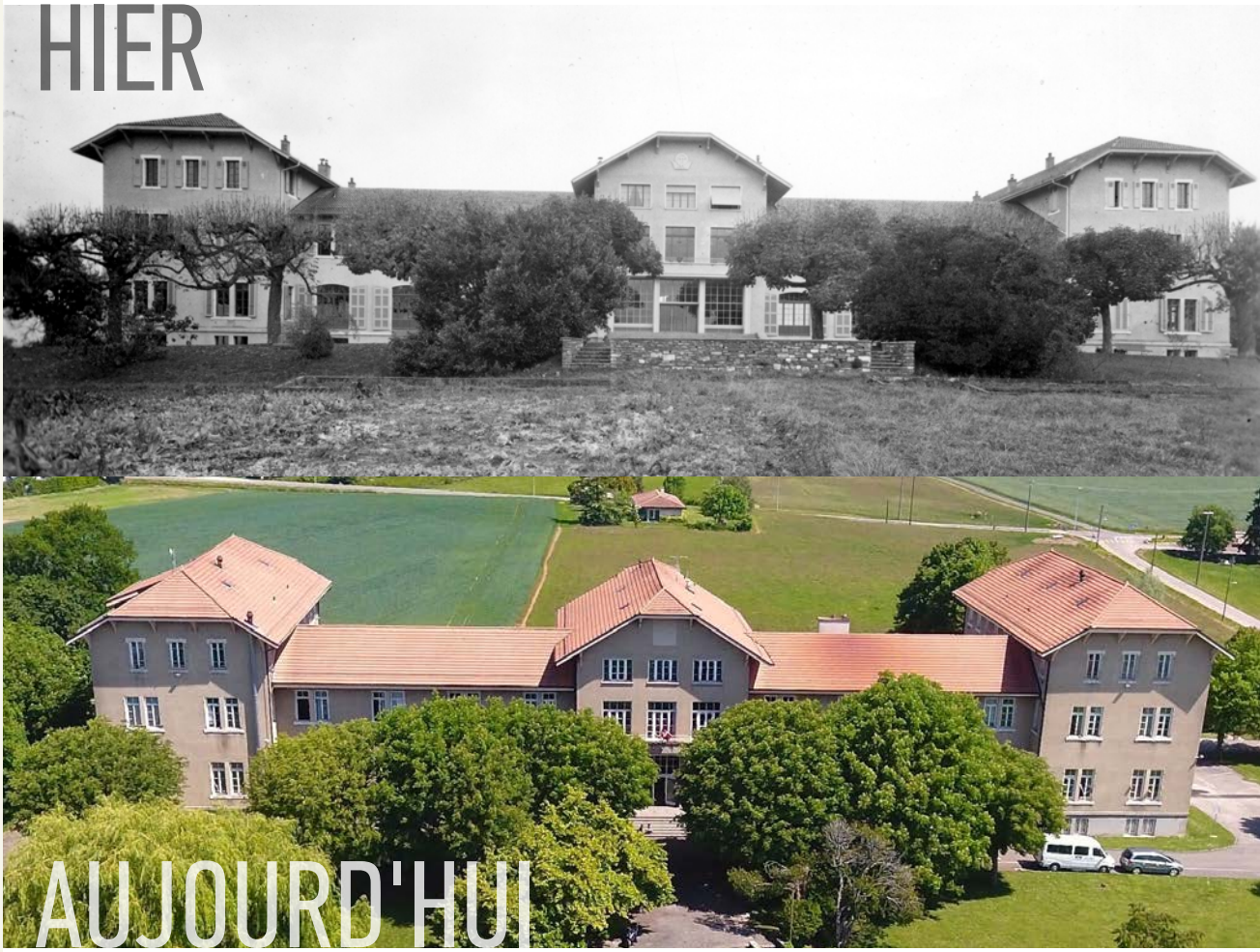

Le mécène de la construction de cette imposante bâtisse, sise au chemin des Ambys, est le duc de Brunschwig qui légua toute sa fortune à la ville de Genève à son décès en 1873. À la fin du XIX^e^ siècle, le bâtiment abrite un asile pour vieillards indigents. Entre les deux guerres, il est transformé en un centre de formation pour gardes-frontières, et en 1949, il devient l'ORT Anières, un centre de formation pour les étudiants juifs venus du monde entier. Aujourd'hui, cent ans plus tard, c'est l'Hospice général qui y accueille des requérants d'asile et des réfugiés.

La création de l'ORT (Organisation, Reconstruction, Travail) remonte à 1880 à Saint Pétersbourg, sous Alexandre II. Elle est créée par un groupe d'intellectuels juifs russes. De 1880 à 1906, l'ORT procure ainsi une formation dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat à 25'000 juifs dans 350 villes et villages de l'Empire russe. Jusqu'en 1920, l'ORT est limité à la Russie. Par la suite, elle est active dans les territoires autrefois sous domination russe : Pologne, Lituanie, Lettonie, Bessarabie, Roumanie, ainsi qu'en Europe occidentale.

L'Union Mondiale ORT et l'ORT France sont créées en 1921. Le siège de l'Union Mondiale ORT est d'abord installé à Berlin puis transféré à Paris, en 1933, en raison de l'arrivée des nazis au pouvoir en Allemagne. Les réfugiés juifs allemands sont très nombreux et l'ORT met en place des cours de reclassement professionnel un peu partout et en Suisse, pour les aider à trouver un travail. L'ORT fut très active pendant la guerre avec des centres dans les ghettos de Kovno et de Varsovie, et également présente dans certains camps d'internement.

En 1943, le siège de l'Union Mondiale ORT se voit obligé de se déplacer à Genève (1, place Varembé). À la fin de la deuxième guerre mondiale, une grande partie de la population juive en Europe est décimée, et avec elle, ce sont des pans entiers de compétences qui sont perdues. La mission des fondateurs de l'ORT fut d'offrir une éducation et une formation aux métiers techniques aux rescapés de la shoah. D'autres centres se développent dans le monde entier, et en Israël, les premières écoles ouvrent en 1949.

C'est en 1949, que l'ORT ouvre ses portes à Anières, grâce aux efforts de Aaron Syngalowski et de Vladimir Halpérin. L'enseignement se fait en français, les étudiants reçoivent les livres et sont nourris et logés. La première année, 85 étudiants de 18 à 21 ans, et venant du monde entier, sont admis dans l'une des quatre disciplines suivantes : mécanique, électricité, serrurerie, ébénisterie. On y forme ainsi des instructeurs appelés à enseigner dans les écoles de l'ORT dans le monde.

Dix ans plus tard, les étudiants viennent du monde entier à Anières pour suivre une formation d'ingénieur et se préparer à l'entrée au Technicum. Pour ceux qui désiraient se perfectionner en français, un laboratoire de langues audio-visuel est installé à l'ORT Anières. C'est une première en Suisse et au vu de son succès, cette méthode sera ensuite adoptée pour l'apprentissage d'autres langues. De 1949 à 1999, l'ORT forme à Anières plus de 1'500 instructeurs et ingénieurs.

« Anières Elite Académie », cette école voit le jour en 2013 en Israël, à Nahalal, s'inspirant de l'esprit des programmes de formation d'ingénieur de l'Institut ORT Anières.

L'ORT a fêté ses 140 ans d'existence en 2021. L'organisation est présente dans plus de 30 pays et sur les 5 continents. Chaque année, près de 300'000 étudiants reçoivent un enseignement complet avec une formation à la clé.

Référence : Livre de M. Jacques Levy « Histoire de l'Institut Central ORT Anières-Genève (1949-1999) »

SOIRÉE COMMÉMORATIVE DE L'ORT

Le 24 mars dernier, l'Amicale des Anciens élèves de l'Institut ORT Anières, à l'initiative de M. Jacques Levy, président de l'Amicale des Anciens élèves de l'Institut ORT Anières (AAA-ORT), diplômé en Génie nucléaire, spécialiste en gestion technique hôtelière et professeur en communication interculturelle, a organisé une soirée commémorative de l'ORT à la salle communale d'Anières. Cette rencontre, organisée avec la collaboration de la commune d'Anières, a permis de réunir près de 90 personnes. Les anciens élèves d'Anières ont ainsi pu rencontrer la population aniéroise pour partager et échanger sur les instants forts de cette institution.

Film de la soirée

PIERRE LINGJAERDE, PRÉSIDENT

La bande-dessinée à l'honneur à Anières

La collaboration entre la commune d'Anières et l'association des Amis du Arvélac Festival BD se poursuit cette année encore avec comme point d'orgue la troisième édition du Arvélac Festival BD, qui se tiendra les 19 et 20 novembre 2022 en la salle communale d'Anières. La galerie accueillera par ailleurs une exposition de dessins et de planches originales.

Seul évènement consacré uniquement à la bande dessinée à Genève, ce festival accueille chaque année, depuis sa première édition en novembre 2019, une quarantaine d'autrices et d'auteurs de bandes dessinées, de dessinateurs de presse ainsi que d'illustrateurs de livres pour enfants, dans une ambiance très conviviale.

Femmes à l'honneur : La création de l'affiche officielle du festival a été confiée à la très prometteuse Maurane Mazars, formée à la HEAD à Genève et déjà lauréate de prix prestigieux. Une place importante sera d'ailleurs faite aux autrices comme ce fut déjà le cas en 2021.

Une collaboration avec l'école d'Anières est à nouveau à l'étude afin de permettre aux enfants de la commune et des environs de participer activement à la réussite de cet événement. Le comité se réjouit de poursuivre sa collaboration avec les commerces locaux, qu'il remercie de leur soutien, tout comme les bénévoles et la commune pour leurs aides précieuses.

Toutes les informations utiles seront disponibles sur le site de l'association

www.arvelacfestivalbd.com

Une nouvelle agence immobilière

À Anières, une nouvelle agence immobilière spécialisée dans la gérance locative et l'administration de PPE

Gaëlle Huissout est une enfant de Chevrens. Fille de feu Charly Huissout, elle a créé GH Immobilier, au début de cette année.

La société se charge de la gérance locative d'immeubles, de villas et d'appartements ainsi que de l'administration de PPE. Rentrent dans ces catégories, l'administration et la gestion de copropriétés et de leurs parties communes, l'organisation d'assemblées générales, la mise en location d'appartements/villas, la recherche de locataires, le suivi des baux, les états des lieux, le traitement des résiliations, les contacts avec les divers intervenants (corps de métier etc.) ainsi que de la partie technique (rénovation et travaux d'entretien). Gaëlle possède le savoir-faire d'une grande régie, dont un excellent réseau d'entreprises locales de plomberie, d'électricité, etc. qui lui permettent d'être réactive. En effet, Gaëlle a travaillé pendant dix ans dans le domaine de l'immobilier à Genève et suivi des formations telles que Immobase, Immoplus, Immotechnique qu'elle complète actuellement avec le Brevet Fédéral de Gérant d'Immeuble.

COUP DE CHAPEAU

Les naissances, anniversaires et noces d'or dans la Commune

Naissances DE NOVEMBRE 2021 À MAI 2022

Gabriel SANCHEZ, né le 18 novembre 2021
Elina AHMAD, née le 3 décembre 2021
Ion VRESHTULLA, né le 3 décembre 2021
Anna FISCHER, née le 11 décembre 2021
Timofei MAKAROV, né le 7 janvier 2022
Edgar DURET, né le 19 mars 2022
Alexandre BAGETAKOS, né le 21 mars 2022
Nicholas SALMINA, né le 8 avril 2022
Estelle RUEDIN, née le 9 mai 2022

80 ans DE JUILLET À DÉCEMBRE 2022

Ilona PIUZ, née le 10 juillet 1942
Suzanne PETITPIERRE, née le 27 août 1942
Josiane CASTELLA, née le 11 septembre 1942
Klaus REMERSCHEID, né le 11 septembre 1942
Bernard BERTOSSA, né le 12 septembre 1942
Claude CASTELLA, né le 17 septembre 1942
Giuseppe ALIPRANDINI, né le 17 septembre 1942
Jean LOIZEAU, né le 18 octobre 1942
Roberto FAVARETTO, né le 16 novembre 1942

Noces d'or EN 2022

Vincenzo et Nicoletta GENTILE
William et Gertrud GRIFFITHS

Noces de diamant EN 2022

Yves et Claude WOUTERS
Pierre et Ursula SCHOPFER
André et Hildi ROCHAT
Gabriel et Marie HENDIER

LES EXPOS À LA GALERIE

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022

La galerie d'Anières est située au N° 18 de la rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 3 étages, 110 m² au total. La priorité est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, une location est possible pour les personnes extérieures à la Commune. Le parking de l'Ancien-Lavoir et celui du Clos-les-Noyers sont à disposition des exposants et des visiteurs.

Les horaires d'ouverture des expositions et vernissages sont indiqués sur le site de la Commune.

Infos : **Mairie d'Anières – 022 751 11 45**

Règlement et conditions de location de la Galerie sur anieres.ch

14 – 25 SEPT

CHRISTIANE ET MARIE-CLAUDE HENZI, HERVÉ GAUDART

L'œuvre de l'eau … elle permet au métal de devenir rouille. Elle fait pousser des fleurs dans les failles du bitume. Ses grandes surfaces invitent à l'évasion et lorsqu'elle se transforme en brume, elle ouvre la porte au songe et à la rêverie … l'eau ! Trois artistes la célèbrent et vous invitent à la contemplation.

07 – 09 OCT

CHRISTINE MICHAILLAT

La Galerie d'Anières recevra les arrangements floraux des élèves du cours d'Ikebana/Sogetsu de Communes-École du vendredi 7 au dimanche 9 octobre 2022. Thème de l'exposition : le Chrysanthème, un symbole impérial du Japon.

12 – 23 OCT

JEAN-PIERRE COLINGE

Paysages de la région et foules en marche !

Jean-Pierre Colinge associe le plaisir du travail en plein air à une recherche sur les signes d'humanité.
Morgarten, Waterloo, la conquête de la lune, l'invasion, un volcan, un samedi après-midi lors des soldes… Et vous, que voyez-vous dans ces foules ?

02 – 13 NOV

RAOUL CAPREZ

Eaux en lumière

Passionné par les univers subaquatiques l'artiste s'immerge depuis plus de vingt ans dans les profondeurs des eaux du monde entier pour figer en images des instants uniques. Rayons de lumières naturelles et reflets sous le miroir de la surface ont guidé le photographe pour la thématique de cette exposition. Avant de découvrir ses photos grands formats, naviguez et plongez dans son univers sur www.raoulcaprez.com

16 – 27 NOV

ARVÉLAC FESTIVAL BD

En marge du Arvélac Festival BD 2022 se tiendra une exposition de dessins et planches originales d'auteurs genevois et étrangers en la galerie d'Anières, dont des exclusivités à l'occasion de la sortie de nouveaux albums dont les auteurs seront présents au festival.

INFOS PRATIQUES

Plus d'informations sur notre site internet !

Cartes Genève-Plage

Les cartes magnétiques de la piscine Genève-Plage sont disponibles à la Mairie à un tarif préférentiel pour les habitants de la Commune.

Elles sont disponibles dès l'ouverture de Genève-Plage et valables pendant toute la période estivale.

1 abonnement de 10 entrées par personne, renouvelable tous les 15 jours :

- **Adultes Chf 25.– (10 entrées) au lieu de Chf 50.–**
- **Enfants Chf 12,50 (10 entrées) au lieu de Chf 25.–**

Se munir d'une pièce d'identité lors de votre passage à la Mairie.

Plage d'Hermance

La commune d'Anières délivre gratuitement des cartes aux habitants d'Anières, donnant accès gratuit à la plage. Se présenter à la Mairie avec une photo passeport et une pièce d'identité.

Containers « déchets de jardin »

La commune d'Anières subventionne l'achat des containers pour les déchets verts par les administrés :

- **Container de 360 l au prix de Chf 90.– (prix d'achat Chf 275.–)**
- **Container de 660 l au prix de Chf 180.– (prix d'achat Chf 562.–).**

Compagnie générale de la navigation (CGN)

NOUVEAU Une croisière de midi pour déjeuner sur un bateau Belle Époque au départ d'Anières, tous les jours du 19.06 au 04.09.2022 (les samedis, dimanches et jours fériés du 15.04 au 18.06.2022 et du 05.09 au 16.10.2022)

- **Départ d'Anières à 13h15**
- **Retour à Anières à 16h15**

Comme chaque année, à partir du mois de mai, la commune d'Anières met à disposition des habitantes et des habitants des communes de Corsier, Hermance et Anières (CoHerAn), 4 cartes journalières CGN par jour valables sur tous les services sauf pour les croisières spéciales et les courses transfrontalières entre Évian - Ouchy - Chens - Nyon portant la lettre « Lo ».

Validité un jour, à retirer à la mairie d'Anières.

Containers « ordures ménagères »

Les containers pour les ordures ménagères peuvent être commandés au Cercle des agriculteurs de la Pallanterie :

Route de Compois 14, 1252 Meinier
022 752 44 71
landi.meinier@cage.ch

Passeport Vacances du 4 au 29 juillet 2022

Chaque année, en juillet, le Passeport-Vacances offre à plus de 500 enfants ayant entre 10 et 15 ans des expériences estivales inoubliables. Cette action vise à offrir des vacances abordables tout en favorisant l'autonomie des enfants en les invitant à concevoir leur propre programme dans le catalogue d'activités proposées, de la découverte d'un métier à des activités sportives.
Encadrement par des moniteurs formés | Cette année : activités inclusives pour les enfants en situation de handicap. Infos sur ces activités par téléphone auprès de Livia Bensemmane au 022 328 55 77.
Chaque passeport coûte Chf 80.–. Les pré-inscriptions sont ouvertes depuis le 28 mars 2022.

Informations et inscriptions sur
passeport-vacances-ge.ch

Déchetterie mobile

Une déchetterie mobile sur la Rive gauche qui vise à récupérer les déchets encombrants et spéciaux pour les particuliers et aussi pour les entreprises. Il vous suffit de vous inscrire pour obtenir votre pass et de localiser le lieu de tri.
Possibilité de solliciter une levée sur demande mais uniquement pour maximum 6 objets volumineux. Si les objets ne sont pas volumineux, ils seront laissés sur place.
Les déchets suivants sont pris en charge 6 jours sur 7 par MOBILITRI : déchets encombrants, papier/carton, huile minérale et végétale, déchets de jardin, ferraille, bois, éclairages économiques, électronique de bureau, piles, déchets spéciaux, batteries, matériel électrique, gravats.

Calendrier des lieux de tri disponible sur
www.mobilitri.ch
Inscription pour obtenir le Pass Mobilitri et infos :
079 410 03 72
info@mobilitri.ch

Séjours pour seniors

Le CAD offre des séjours encadrés dans la maison de Vacances seniors « La Nouvelle Roseraie » qui se situe à St-Légier au-dessus de Vevey, alliant confort et activités, en toute sécurité. Cela permet le répit des proches aidants ayant à charge un parent âgé.

Renseignements et inscriptions :
+41 22 420 42 90
vacanceseniors@hospicegeneral.ch
Le CAD-actions seniors propose aussi une programmation 100 % sportive, sans inscription, au prix de Chf 5.- et ponctuellement marquée par des événements festifs.

www.hospicegeneral.ch/fr/activites-physiques-ou-culturelles
CAD.seniors

Noctambus dès le samedi 2 juillet

Pendant la période estivale, se déplacer de nuit avec les transports publics est désormais chose facile grâce à l'app Noctambus disponible sur l'Apple Store et Androïd.

La ligne « NS Sirius » (direction Hermance-Village) et la ligne « NP Pégase » (direction Corsier-Village) du réseau Noctambus proposent une offre intégrée à Unireso avec une fréquence d'un bus par heure (départ à 2h00 et 3h15 à Rive, pour le NS direction Hermance). Les horaires sont disponibles directement sur l'application.

Vous pouvez également organiser vos déplacements à l'avance, rechercher vos itinéraires et acheter un billet par SMS.

Un moyen de retour à la maison en vivant au rythme de la nuit !

noctambus.ch

Horaires d'été de la Mairie

Durant l'été, du lundi 4 juillet au vendredi 19 août 2022, la mairie sera ouverte aux horaires habituels le matin et l'après-midi, uniquement jusqu'à 16h00 sauf le mardi jusqu'à 19h00.

Camp d'été coherance

Stage d'été pour les enfants de 8 à 12 ans, du 4 au 8 juillet 2022. Une semaine de stage : musique, art de la scène et spectacle.

www.coherance.ch

AGENDA

De juin à décembre 2022

La commune d'Anières organise de nombreuses manifestations au cours de l'année.
Retrouvez l'intégralité des photos des manifestations passées sur le site internet!
Sous réserve des consignes sanitaires liées à l'évolution du Covid-19.
Voir les mises à jour régulières sur
anieres.ch/calendrier dans «Événements à venir»

CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL COHERANCE

16 JUIN dès 20h00

Sur la parcelle sise rue Centrale 29.
Musique romantique allemande avec 25 choristes.

+ d'infos sur **coherance.ch**

CINÉMA PLEIN AIR

18 JUIN de 19h00 à 23h00

«Coco» Film d'animation de Disney PIXAR.

Devant la Mairie provisoire, chemin de La-Carignan 5.
Entrée gratuite, animation musicale.

+ d'infos sur **anieres.ch**

VOGUE D'ANIÈRES

25 JUIN de 9h00 à 1h00

La Vogue aniéroise battra son plein le dernier samedi du mois de juin dans le préau de la rue Centrale.

- Petit marché sous le préau couvert de 9h00 à 14h00
- Stand «Infos Chantiers»

Venez nombreux «voguer» autour des stands et des animations mis sur pied par les sociétés et groupements du village.

+ d'infos sur **anieres.ch**

PROMOTIONS DE L'ÉCOLE

1er JUILLET

L'école espère pouvoir organiser la fête des Promotions qui ponctue la fin de l'année scolaire et qui a dû se réinventer durant la pandémie, sous une forme non encore arrêtée, avec un retour à la normalité.

+ d'infos sur **anieres.ch**

CAMPS D'ÉTÉ DU TENNIS CLUB D'HERMANCE

JUILLET - AOÛT

Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août – pour tous les enfants dès l'âge de 5 ans. 6 semaines de camps autour du tennis et de quatre autres sports: rugby (Hermance Région Rugby Club), foot (FC COHERAN), hockey sur gazon (Black Boys HC Genève) et handball (Corsier Handball Club).

+ d'infos sur **tcanieres.ch**

STAGES DE TENNIS ENFANTS & ADULTES

JUILLET - AOÛT

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur **tcanieres.ch**

CINÉMA PLEIN AIR

9 & 10 JUILLET de 19h00 à 23h00

Samedi 9 juillet devant la Mairie provisoire, chemin de La-Carignan 5: Film à confirmer.

Dimanche 10 juillet à l'Astural, route de Chevrens: « Presque » Film d'Alexandre Jollien et Bernard Campan. Entrée gratuite, animation.

+ d'infos sur **anieres.ch**

FÊTE NATIONALE

1er AOÛT dès 17h00

La célébration du 1er août 2022 se déroulera à Chevrens, sous tente dans le champ de la famille Huissout.

+ d'infos sur **anieres.ch**

AJAFEST

5 – 6 AOÛT

La 4e édition du festival aniérois de hip-hop, rock, pop et funk organisé par l'association des Jeunes Aniérois aura lieu le premier week-end du mois d'août, du vendredi au samedi. Lieu: chemin des Échards.

+ d'infos sur **anieres.ch**
AJAFEST

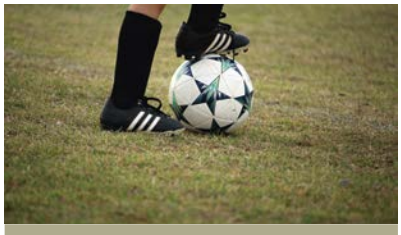

COHERAN FOOTBALL CAMP

15 AU 19 AOÛT

Camps d'été de football au terrain des Tattes.

+ d'infos sur **fccoheran.ch**

RENTRÉE SCOLAIRE - CAFÉ-CROISSANTS APEA

22 AOÛT

L'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières organise un café-croissants le jour de la rentrée scolaire à l'école d'Anières.

+ d'infos sur **anieres.ch**

COURS DE MINI TENNIS

24 AOÛT AU 19 OCTOBRE

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur **tcanieres.ch**

RADO CLUB CHAMPION TROPHY

27 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur **tcanieres.ch**

NUIT DE TENNIS

3 SEPTEMBRE

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur **tcanieres.ch**

VIDE-GRENIERS D'ANIÈRES

17 SEPTEMBRE de 10h00 à 15h00

Organisation Équipe du vide-greniers d'Anières
Dans le préau de l'école primaire d'Anières.
Emplacement d'environ 2 x 3 m avec une table à disposition au prix de Chf 20.– (dont Chf 5.– restitués après le nettoyage et le rangement de la table).
Buvette et petite restauration « maison » sur place.

Informations et inscriptions par mail uniquement:
videgreniers1247@gmail.com
+ d'infos sur **anieres.ch**

CLEAN-UP-DAY

17 SEPTEMBRE

Une journée à Anières pour agir contre les déchets sauvages et s'engager pour une Commune propre!

+ d'infos sur **anieres.ch**

LA NUIT EST BELLE

23 SEPTEMBRE

Le vendredi 23 septembre, Anières éteindra son éclairage public avec la complicité des SIG pour une soirée magique autour des étoiles.

+ d'infos sur **anieres.ch**

ARVÉLAC FESTIVAL BD

19 – 20 NOVEMBRE

La bande dessinée est à l'honneur à la salle communale d'Anières.

TOURNOI DE NOËL

6 – 7 – 8 DÉCEMBRE

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur **tcanieres.ch**

FÊTE DE L'ESCALADE

9 DÉCEMBRE dès 18h30

Cortège des enfants déguisés dans le village.
Concours déguisements organisé par l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières (APEA).

+ d'infos sur **anieres.ch**

ALERTE CANICULE

Recommandations dans le cadre d'une période de canicule

L'Exécutif communal offre un soutien ponctuel aux personnes fragiles et isolées à domicile afin de leur permettre de traverser ces journées de fortes chaleurs dans les meilleures conditions.

En cas d'alerte canicule, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la Mairie au 022 751 11 45 ou à laisser un message sur notre répondeur. Vous pouvez également demander à une personne proche désignée par vous-même de nous contacter si cela est nécessaire.

En cas de fortes chaleurs, adoptez les bons gestes !

S'HYDRATER

- **Boire au moins 1 l d'eau par jour.**
- **Veiller à avoir assez de sels minéraux, ESSAYEZ LE GEROSTAR : 1 l d'eau, 1 orange pressée, 1 citron pressé, 1 cuillère à café de sel et 7 cuillères à café de sucre.**
- **Prendre des repas froids et rafraîchissants : fruits, salades, légumes, produits laitiers.**
- **Éviter l'alcool qui favorise la déshydratation.**

SE RAFRAÎCHIR

- **Mouiller un linge et le mettre au frigo quelques minutes si besoin.**
- **S'allonger et poser le linge frais sur tout le corps, sur le front, les mains, les pieds ou sous la nuque.**
- **Renouveler l'opération plusieurs fois par jour.**

SE PROTÉGER DE LA CHALEUR

- **Éviter les activités physiques aux heures les plus chaudes.**
- **Couvrir sa tête & porter des vêtements légers.**
- **Fermer fenêtres & volets.**
- **Bien ventiler la nuit.**

SE FAIRE AIDER

- **Contacter ses proches, des voisins ou le corps médical, si nécessaire.**
- **Être attentif aux symptômes de coup de chaleur (faiblesse, confusion, vertiges, maux de tête, crampes musculaires, bouche sèche, nausées, vomissements, diarrhée). En cas de malaise contacter le 144.**

INFOS

imad-ge.ch
022 420 20 00
meteosuisse.ch

Mal-être ou fatigue
Contactez votre médecin traitant

Malaise ou urgence
Contactez le 144

Vogue d'Anières

SAMEDI 25 JUIN 2022

| DE 9H00 À 14H00 |

MARCHÉ DE PRODUITS LOCAUX AVEC LES VIGNERONS ANIÉROIS

| JOURNÉE JUSQU'À 01H00 |

STANDS DE RESTAURATION
ANIMATIONS, JEUX & MUSIQUE

GROUPE SCOLAIRE

ANIERES.CH

PARKING ROUTE DE L'HOSPICE

côtéANIÈRES

ANIERES.CH

CHEMIN DE LA-CARIGNAN 5
CH – 1247 ANIÈRES
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
INFO@ANIERES.CH